

SEJOURS LINGUISTIQUES

de 7 à 18 ans

OFFRE C.E. ET COLLECTIVITES

Vous souhaitez inscrire votre enfant à un séjour linguistique Vivalangues ?

Contactez-nous ou adressez-vous directement à votre comité (C.E., C.O.S., Mairie ...).

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention en tant que salarié(e).

Vous faites partie d'un comité d'entreprise ?

Proposez les séjours linguistiques Vivalangues à vos collègues salariés !

Choix de certains séjours, mise à disposition de tout notre catalogue en libre service ou demande spécifique, tout est possible, quel que soit le mode de fonctionnement de votre C.E.

Vivalangues met son savoir-faire et son expérience au service des comités d'entreprise, comités d'établissement et collectivités, en proposant des solutions de séjours linguistiques personnalisées.

Une équipe dédiée vous accompagnera pour réaliser votre projet.

Contactez-nous, nous vous présenterons notre association, les séjours que nous organisons et serons heureux de venir vous rencontrer si besoin est.



ETATS-UNIS



GRANDE-BRETAGNE



ALLEMAGNE
AUTRICHE



ESPAGNE

ACTIVITES SPECIFIQUES

Multi-activités
Tennis - Pêche - Golf
Danse - Equitation - Surf
Musique - Comédie Musicale
Football - Rugby - Basketball
Sports d'aventure - Karting ...

FORMULES DE COURS

Cours collectifs
Cours intensifs
Cours à 2 ou à 4
Cours Prépa-Bac
Cours Particuliers ...

MODES D'HEBERGEMENT

Famille
Collège
Campus
Résidence



- une **cotisation globale unique** pour votre CE.
- les **assurances responsabilité civile, assistance rapatriement, vol de bagages, incluses** dans nos tarifs CE.
- des **remises** sur le tarif public en fonction du séjour choisi.
- possibilité de règlement par **chèques vacances** (ANCV).

Vivalangues
pour Vivre les Langues



☎ 03 20 63 11 00 - viva@vivalangues.fr



IRLANDE



FRANCE



MALTE

Les + 'Spécial CE'

Pas de nombre minimum d'inscriptions :

Votre comité d'entreprise bénéficie des avantages et réductions Vivalangues dès le 1er inscrit, que votre comité accorde au salarié une subvention ou non.

Des réunions pour vous informer :

Vivalangues peut organiser des réunions d'informations avec les parents avant ou après l'inscription des jeunes (à partir de 10 inscrits)

Des jeunes pris en charge à votre porte :

A partir de 30 inscriptions, Vivalangues vient chercher les participants à la porte de votre établissement.

De la souplesse :

Vivalangues peut élaborer des séjours à la carte selon vos souhaits.

Possibilité de regrouper tous les jeunes de votre établissement soit dans un même centre, soit avec des enfants d'autres établissements ou des individuels.



SERIEUX

- Association loi 1901 déclarée sous le n°W595009847 et inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours gérée par Atout France n° IM059100010 (ACFESELS)
- Agrément Jeunesse & Sports n° 59JEP1815
- Membre agréé de l'UNOSEL
- Strict respect des obligations légales prévues par le Code du Tourisme du 24/02/05 - ordonnance 2005-174
- Assurance responsabilité civile professionnelle : HISCOX HA RCP 0223544
- Caution financière APST garantissant l'intégralité des fonds déposés en cas de défaillance de l'organisateur

EFFICACITE

- Traitement des inscriptions dans les meilleurs délais. Lorsqu'il s'agit d'une demande spécifique, une réponse est apportée à réception des renseignements transmis par nos correspondants
- Une pédagogie différenciée, un suivi personnalisé par groupes de niveau
- Des équipes d'enseignants français et autochtones spécialisés dans l'enseignement de leur langue maternelle en tant que langue étrangère ou ayant des diplômes universitaires.

QUALITE

- Un réseau d'organisateur et de correspondants locaux, fiables et dévoués.
- Un suivi personnalisé de votre dossier par un interlocuteur dédié
- Une permanence téléphonique 24h/24 pendant les séjours
- Un encadrement par des professeurs, assistants, accompagnateurs sélectionnés pour leur sens des responsabilités et leur connaissance des jeunes.

